



Évaluation quantitative de la fréquentation touristique, réflexion méthodologique et exemples d'applications

Olivier Dehoorne

► To cite this version:

Olivier Dehoorne. Évaluation quantitative de la fréquentation touristique, réflexion méthodologique et exemples d'applications. Géo-Centre-Ouest, Poitiers, 1995, 7, pp.91-111. hal-01405840

HAL Id: hal-01405840

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-01405840>

Submitted on 30 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉVALUATION QUANTITATIVE DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE, RÉFLEXION MÉTHODOLOGIQUE ET EXEMPLES D'APPLICATIONS

par Olivier DEHOORNE
(Poitiers)

Les recherches conduites dans le secteur du tourisme sont rapidement confrontées au manque d'éléments statistiques. Des enquêtes sont réalisées au niveau national et de multiples études sont effectuées sur des micro-régions, mais entre ces deux niveaux, l'activité touristique souffre d'une carence statistique.

L'une des premières approches de l'activité touristique consiste à quantifier la fréquentation d'un espace donné (une région administrative, un département, une zone touristique). Les résultats actuellement disponibles sont obtenus à partir de méthodes diversifiées, leurs qualités inégales rendent toutes comparaisons d'un espace à un autre extrêmement délicates. A partir d'un recensement des méthodes les plus classiques accompagnées d'applications réalisées au sein d'observatoires du tourisme, nos investigations vont s'étendre sur une approche nouvelle, "la méthode des flux" dont l'utilisation se généralise sur l'ensemble des régions méridionales de l'espace national.

I.-DES MÉTHODES INDIRECTES D'ÉVALUATION

A) LES CONSOMMATIONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES

De nombreux travaux universitaires ont illustrés ces méthodes les plus anciennes. Dans sa thèse intitulée *La grande migration des citadins en France* (1969), Mme Cribier met en évidence les variations de consommations qui affectent la capitale pendant l'été par l'application de nombreux indicateurs forts judicieux. MM. Bonneau et Soulier mesurent la fréquentation touristique de l'Ouest de la France ou de la région Languedoc-Rousillon à partir des variations saisonnières de consommations de farine...

1.-Les consommations de farine de boulangerie

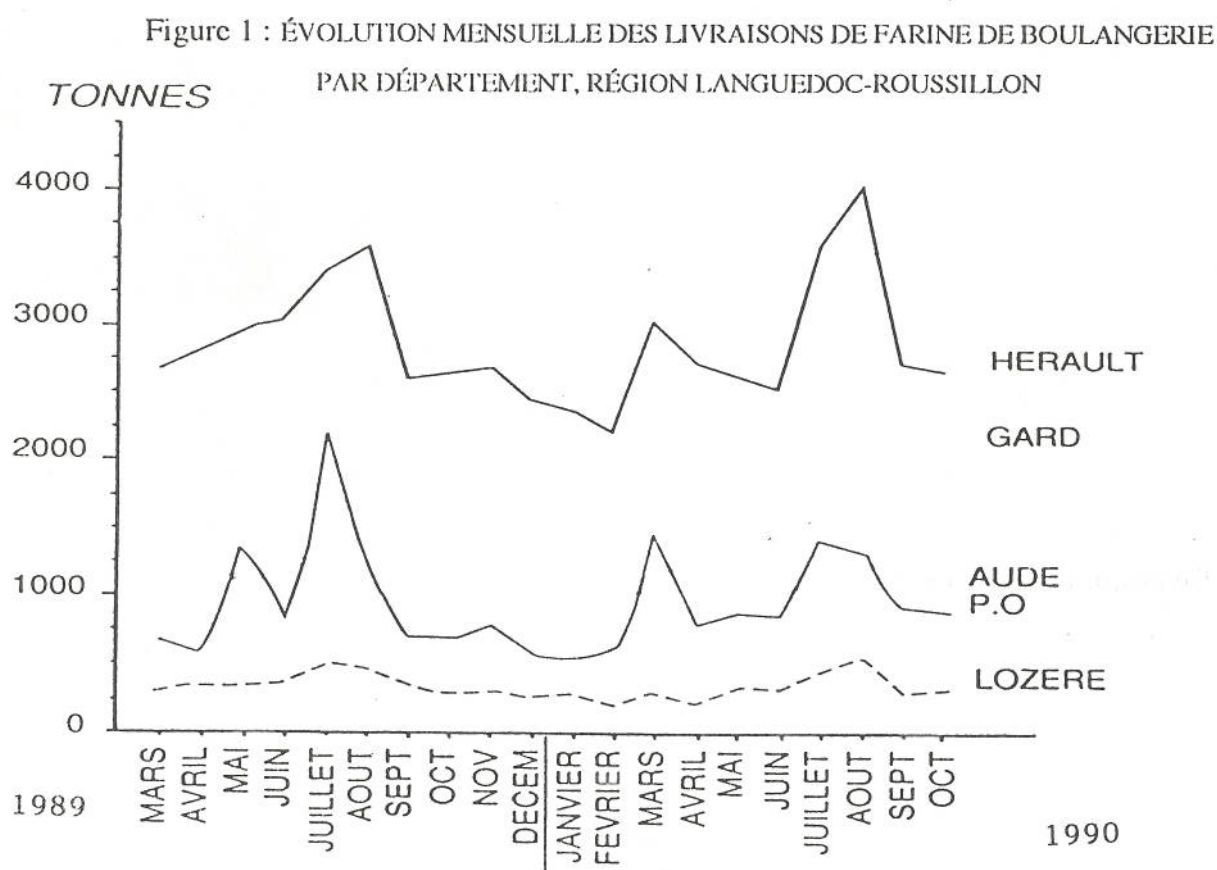
La mesure des quantités de farine consommée est l'un des critères retenus par la région Languedoc-Roussillon pour évaluer sa fréquentation touristique jusqu'au début des années 1990 (cf. figure 1).

L'approche théorique est simple : la consommation régulière de la population permanente est définie hors saison touristique. Les variations observées pendant la période estivale résultent de la fréquentation touristique.

2.- La collecte des ordures ménagères

La démarche est identique à celle du cas précédent : on mesure la consommation de la population locale permanente et l'évolution de cette consommation au cours de l'année révèle un déficit ou un supplément qui caractérise le comportement touristique de la région.

Le département des Côtes-d'Armor évalue sa fréquentation touristique par cette méthode en 1991. Les données proviennent du S.A.T.T.O.M. (Syndicat d'Assistance Technique de Traitement des Ordures Ménagères), le département est découpé en quatre zones. La figure 2 présente la collecte des ordures ménagères sur la zone de Perros-Guirec.



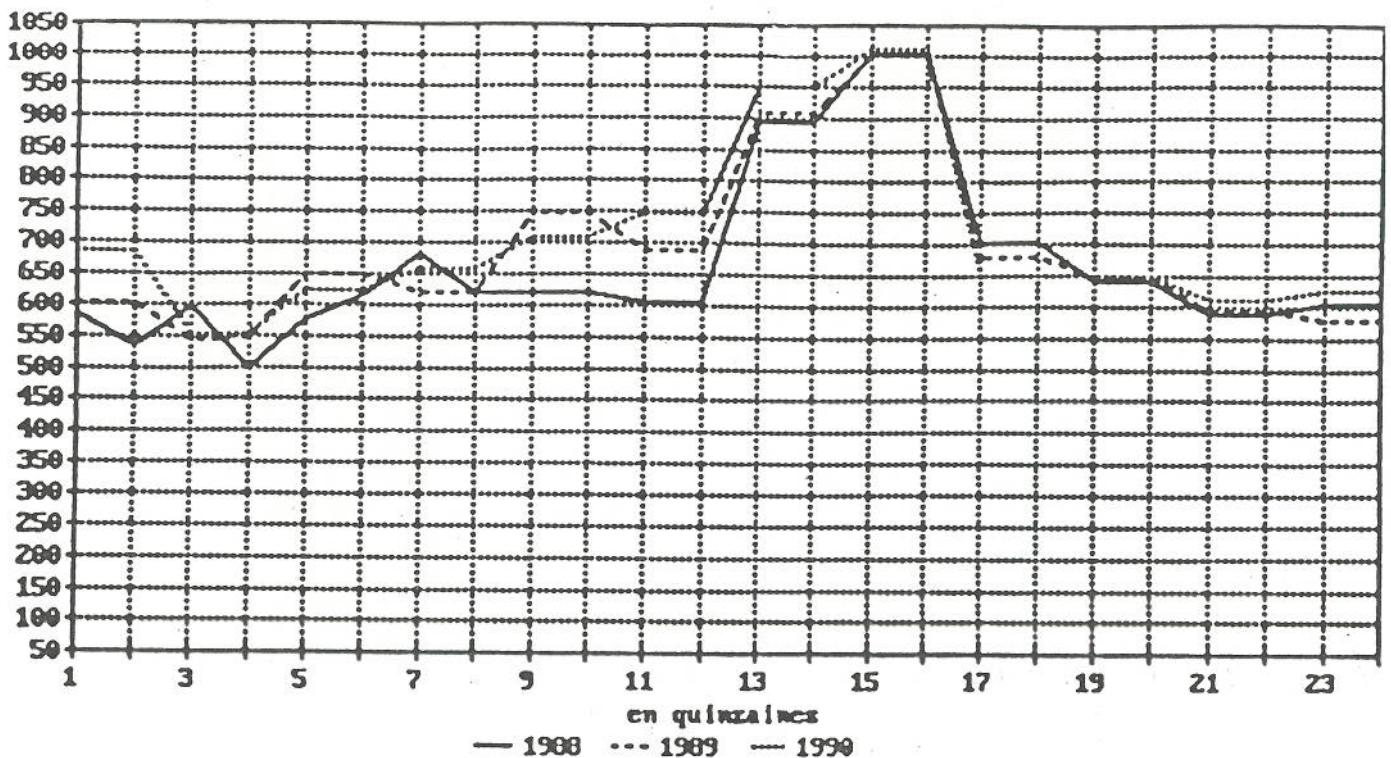
	1981	1984	1989
JANVIER	7551,6	7404,7	5985,2
FÉVRIER	6909,2	7463,7	5942,2
MARS	7656,4	7659,8	8309,1
AVRIL	8290,4	7653,0	6844,4
MAI	7594,8	8035,7	7215,8
JUIN	8236,2	8182,5	5615,4
JUILLET	14492,7	11073,8	8705,8
AOÛT	8920,8	10973,3	8674,7
SEPTEMBRE	8097,4	7555,1	7013,2
OCTOBRE	7793,9	8268,5	7083,2
NOVEMBRE	7166,0	7536,4	...
DÉCEMBRE	7893,1	7115,1	...

-Les livraisons de farine de boulangerie en Languedoc-Roussillon (unité=tonne)
(Sources : O.N.I.C., extrait du Mémento du tourisme régional. Observatoire régional du tourisme Languedoc-Roussillon).

Figure 2 : LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES - RÉGION DE PERROS-

GUIREC

en tonnes



(document extrait du "bilan 1991" de l'Observatoire
Économique du Tourisme des Côtes d'Armor)

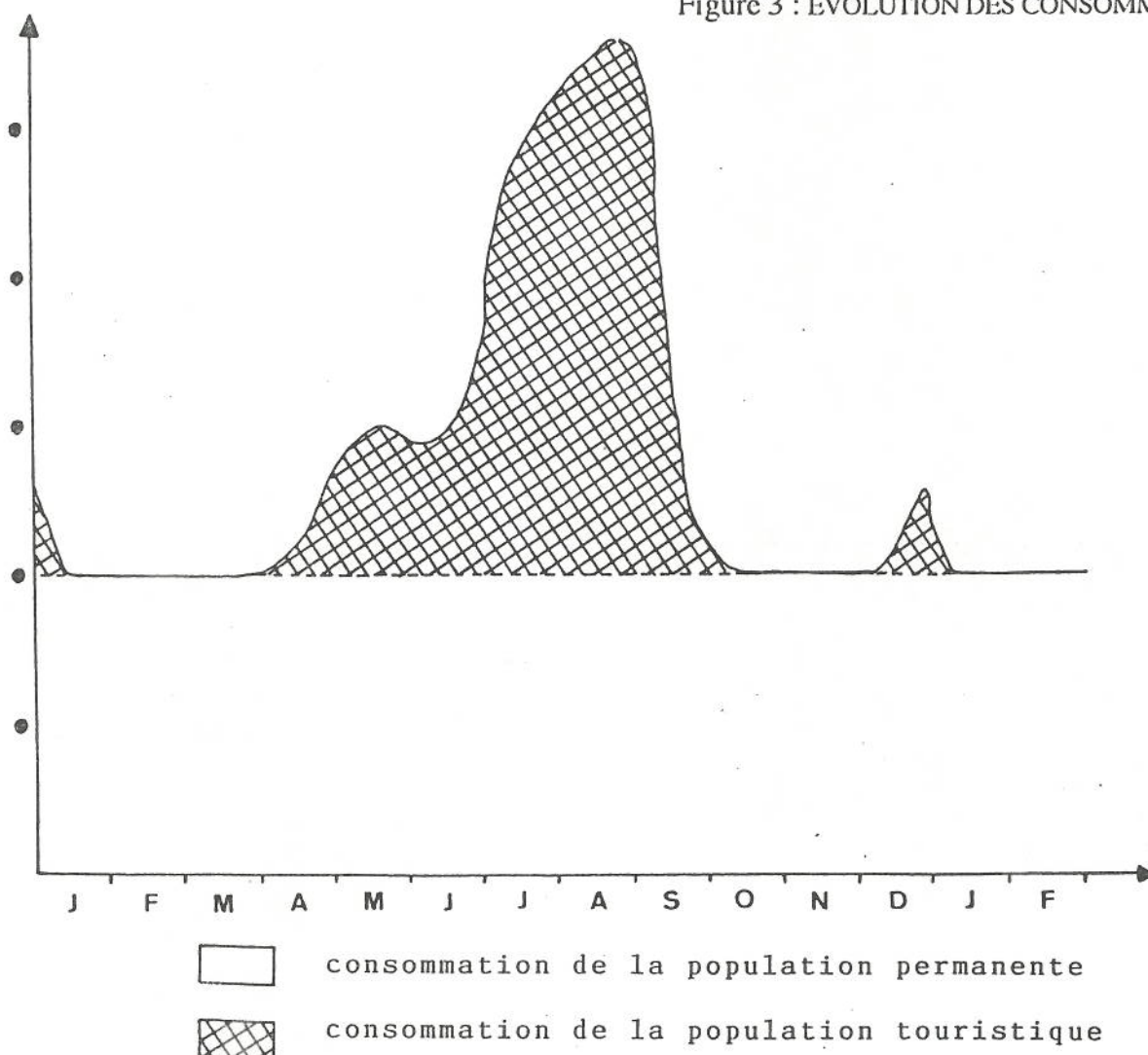
La consommation locale permanente de la zone considérée est de l'ordre de 520 tonnes. La collecte augmente de 40% dès le début du mois de mai pour atteindre 1 000 tonnes pendant la haute saison.

Comme pour le premier exemple, nous pouvons présenter un schéma théorique, où la courbe de consommation totale de la zone additionne la consommation permanente de la population résidente et la consommation saisonnière due à l'activité touristique.

L'observatoire départemental des Côtes-d'Armor estime la quantité quotidienne d'ordures ménagères collectées entre 0,71 et 1,14 kg par personne. La fréquentation touristique est évalué à 30 millions de nuitées.

L'observatoire touristique des Alpes du nord (qui regroupe trois départements : Savoie, Haute-Savoie et Isère) quantifie aussi sa fréquentation touristique à partir du tonnage des ordures ménagères traitées par les services communaux des différents sites. La fréquentation des Alpes du nord est de 35,3 millions de nuitées pour l'hiver 1994.

Figure 3 : ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS



De telles méthodes laissent sceptiques, M. Chadefaud disant à ce propos "on est inquiet lorsqu'un organisme sérieux évalue le nombre de touristes d'une station (de la côte basque) par la méthode des ordures ménagères". Ces techniques élaborées, dans un souci scientifique, ont amélioré leur précision sans être en mesure de satisfaire pleinement. Ces indicateurs manquent de souplesse dans leur utilisation, ils apportent des informations sur le déroulement de la saison dans sa globalité mais ne permettent pas d'affiner le profil de la saison touristique.

Ces données ont avant tout une fonction indicative, elles attestent l'ampleur des variations saisonnières mais leur précision est insuffisante. Il est donc nécessaire de s'orienter vers d'autres méthodes.

B) CAPACITÉ D'ACCUEIL ET TAUX D'OCCUPATION

L'évaluation de la fréquentation touristique à partir des taux d'occupation appliqués aux capacités d'hébergement recensées au préalable, est la méthode la plus couramment utilisée.

Nous pouvons présenter les différentes phases de cette méthode à partir des résultats obtenus dans le département du Tarn.

La première étape consiste à effectuer un recensement complet des lits touristiques de l'ensemble considéré. Le tableau suivant présente le secteur de l'hôtellerie de plein air, le nombre de lits touristiques est obtenu en multipliant les emplacements déclarés par le coefficient 3.

CATÉGORIE	3/4 ÉTOILES	2 ÉTOILES	1 ÉTOILE	TOTAL	CAMPINGS CLASSÉS EN MIDI- PYRÉNÉES
QUANTITÉ	13	35	12	60	654
CAPACITÉ en nombre de places	3 003	4 968	1 419	9 390	118 539
% PAR RAPPORT À LA CAPACITÉ TOTALE	32,0%	52,9%	15,1%	100,0 %	

° M. Chadefaud : "Méthode d'analyse d'un flux touristique au niveau local et régional" ; 96 "Congrès national des sociétés savantes, Toulouse, 1971.

La seconde étape demande la constitution d'un échantillon, des établissements sont choisis en fonction de leur degré de confort et de leur implantation géographique.

CATÉGORIE	3/4 ÉTOILES	2 ÉTOILES	1 ÉTOILE	TOTAL
QUANTITÉ DE CAMPINGS INTERROGÉS ÉTÉ 91	12	14	5	31
% PAR RAPPORT AU PARC	92,3%	40%	41,7%	51,7%
CAPACITÉ DES CAMPINGS INTERROGÉS	2913	2370	435	5718
% DE LA CAPACITÉ DES CAMPING INTERROGÉS	97,0%	47,7%	30,7%	60,9%

Les questionnaires envoyés aux établissements sélectionnés permettent de calculer le taux d'occupation :

$$\frac{\text{nombre de nuitées enregistrées}}{\text{nombre de lits touristiques disponibles sur une période donnée}}$$

Le travail est souvent réalisé en collaboration entre les services de l'I.N.S.E.E., qui assurent le traitement du questionnaire, et le Comité Départemental du Tourisme, qui réalise le suivi sur le terrain.

Moyenne en %			
ÉTÉ 1991	1 étoile	2 étoiles	3/4 étoiles
JUIN 1Q	18,8	27,8	27,1
JUIN 2Q	22,6	34,1	34,8
JUIL 1Q	51,1	54,5	50,7
JUIL 2Q	70,6	72,8	75,5
AOUT 1Q	77,9	79,2	80,1
AOUT 2Q	63,1	59	67,6
SEPT 1Q	25,8	29,6	19,4
SEPT 2Q	12,9	17,6	19,4
SAISON	43,6	48,1	48,6
15/7-15/8	74,1	75,9	77,7

A partir des taux d'occupation obtenus, il ne reste plus qu'à calculer le nombre de nuitées du secteur concerné :

Les nuitées = nombre de lits touristiques X nombre de jours par quinzaine X taux d'occupation

Ainsi, les campings classés une étoile offrent une capacité d'hébergement de 42 570 lits touristiques sur l'ensemble du mois de juin (capacité d'accueil journalière multipliée par le nombre de jour du mois). Avec des taux d'occupation de 18,8% et de 22,6% pour les deux quinzaine du mois de juin, le nombre de nuitées réalisées pour le secteur de l'hôtellerie de plein air classée une étoile est de 8 812 nuitées touristiques en juin. Les nuitées réalisées sur l'ensemble des campings s'élèvent à 524 137 pour la saison 1991 dans le département du Tarn.

	nuitées totales	%
Juin	82 095	15,7
Juillet	185 121	35,3
Août	205 457	39,2
Septembre	51 464	9,8
Du 15/07 au 15/08	221 878	42,3
Saison	524 137	100

(Source : C.D.T. du Tarn 1991)

Cette méthode comporte quelques inconvénients notables. En premier lieu, le recensement de l'offre d'hébergement doit être des plus précis et les taux d'occupation annoncés dépendent de divers acteurs : les résultats de l'hôtellerie traditionnelle et des campings sont traités par les services de l'I.N.S.E.E. en collaboration avec les C.D.T., les gîtes ruraux relèvent de la responsabilité des Gîtes de France et de leurs relais départementaux, les meublés classés sont gérés par les Offices de Tourisme. Il est difficile de répertorier toutes les locations non labellisées qui sont proposées plus ou moins officiellement aux touristes. En outre, cette méthode ne prend pas en compte l'hébergement non marchand (accueil en résidence principale et séjours en résidence secondaire).

Cette approche demande une bonne collaboration entre les différents partenaires dont les intérêts ne sont pas toujours les mêmes. Le taux de réponse des établissements interrogés est souvent de l'ordre de 50 à 60 % et les résultats annoncés par les

professionnels ont tendance à sous-évaluer la réalité pour s'aligner sur les déclarations fiscales.

Enfin, une meilleure harmonisation s'impose pour le recensement des lits touristiques. Les méthodes de comptage utilisées par les départements du Tarn et des Côtes-d'Armor présentent de regrettables divergences.

Catégories	Côtes d'Armor	Tarn
Hôtels nombre de chambre	x 1,8	x 2
Campings nombres d'emplacements	x 3,5	x 3
Locations nombre d'unités	x 5	x 4

C) L'UTILISATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, mise en place sur l'ensemble d'une zone touristique ou sur une simple unité communale, est un supplément au tarif de la nuitée payée directement par le touriste. A la fin de la saison, l'établissement la reverse à l'organisme responsable (Unité de Séjour Touristique, S.I.V.O.M. ou commune). En fait, l'établissement paie un forfait établi au préalable par les professionnels du tourisme.

Sur les hauts plateaux lacustres du Lévezou (Aveyron), le S.I.V.O.M. a imposé la taxe de séjour depuis la saison 1992. Prenons l'exemple du Village Familial des Armées de Villefranche-de-Panat. La taxe de séjour est fixée à 1 Fr. par jour et par personne. La durée maximum de la saison de l'établissement est estimée à 7,71 semaines (ou 54 jours) et la durée minimum à 3,86 semaines. La capacité d'accueil est de 437 lits. Par conséquent, le village de vacances doit payer un forfait correspondant à l'équation suivante :

$437 \text{ lits} \times 1 \text{ Fr} \times 54 \text{ jours} \times 50\% \text{ (durée minimale)}$, soit une somme de 11 799 Fr.

On estime ainsi la fréquentation de cet établissement à 11 799 nuitées. Il s'agit d'un forfait évalué au plus juste par les acteurs locaux mais son intérêt reste ponctuel. De plus, ces taxes de séjours ne concernent pas l'hébergement non marchand.

II.-LA MÉTHODE DES FLUX

Cette méthode mise au point par la D.D.E. du Var en 1981 est diffusée par le Bureau d'Études Techniques F. Marchand. Elle est d'abord mise en application sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à partir de 1989, puis elle s'étend

aux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en 1992 et débute à la fin de l'année 1993 sur la région Rhône-Alpes. Elle est également adoptée par quelques départements.

A) PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

L'évolution des flux, tous modes de déplacement confondus, a toujours suscité un intérêt certain ; on note la progression des flux routiers, mesurant l'évolution de la fréquentation d'un axe à certaines périodes de l'année. La méthode des flux organise et précise ces observations.

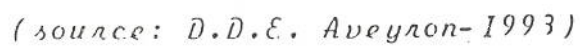
Il s'agit désormais de mesurer les flux sur *un espace délimité* à partir duquel sont pris en compte *tous les modes de transport*. La figure 4 présente la situation du département de l'Aveyron. L'importance des flux enregistrés sur les routes aveyronnaises permet de sélectionner les principaux axes à partir desquels sont disposés des compteurs. Il faut cerner de façon précise l'ensemble du trafic routier, les compteurs sont donc fixés aux limites de l'espace départemental. La route enregistre 92 à 95% des flux qui touchent le département, il convient donc d'y ajouter les mouvements de voyageurs qui affectent le trafic ferroviaire ainsi que l'aéroport de Rodez-Marcillac.

Second aspect, *les comptages sont permanents*. L'étude de la fréquentation touristique n'est plus limitée à la seule période estivale, les relevés sont effectués journalièrement, toute l'année.

Enfin, *les comptages sont sélectifs*, on n'additionne pas l'ensemble des flux observés mais il faut discerner les mouvements entrants des mouvements sortants. Cette opération faite quotidiennement révèle un supplément ou un déficit correspondant au comportement touristique de la zone observée qui affiche le profil d'une région plutôt émettrice ou réceptrice de touristes.

Un solde positif traduit l'activité touristique de l'espace étudié. La valeur absolue obtenue équivaut au nombre de nuitées touristiques effectuées, la nuitée touristique étant la période d'une nuit enregistrée par une personne dont la résidence principale est extérieure à l'espace considéré.

Les comptages étant disposés aux extrémités de notre zone, les flux internes ne sont pas comptabilisés et les déplacements de la population résidente hors de son espace d'origine s'annulent sur de courtes périodes : à un premier déplacement vers l'extérieur répond une entrée dans la zone (qui correspond en fait à un retour).



Les flux qui affectent l'espace étudié pour une durée inférieure à vingt-quatre heures ne sont pas comptabilisés, qu'il s'agisse de flux de passage qui traversent la zone en deux points distincts ou d'excursionnistes de proximité qui entrent et sortent de la zone en un même point au cours de la même journée.

Toute personne qui réside au moins vingt-quatre heures (soit une nuit) est prise en compte, indépendamment de la durée de sa présence dans la zone : une étape d'une nuit, un court séjour (inférieur à quatre nuits) ou des vacances (durée maximale inférieure à quatre mois). Les enquêtes de l'I.N.S.E.E. ne prennent en compte que les séjours supérieurs à quatre jours.

Cette méthode présente l'avantage de prendre en compte l'ensemble des nuitées touristiques quel que soit le mode d'hébergement choisi, marchand ou non marchand. Nous sortons ainsi des approches sectorielles pour traiter l'activité touristique dans son ensemble. Afin de préciser la répartition des nuitées par type d'hébergement, il est souhaitable de réaliser des études clientèles en aval.

Il convient d'ajouter que cette méthode s'adresse tant aux espaces régionaux et départementaux qu'à des zones touristiques spécifiques, les différentes échelles sont tout à fait complémentaires. Les régions P.A.C.A. et Rhône-Alpes ont mis des compteurs aux extrémités de leur espace régional mais des comptages spécifiques notent la fréquentation de leurs périmètres neiges respectifs. La Charente-Maritime est le seul département des régions atlantiques à mesurer les nuitées touristiques par la méthode des flux, des compteurs internes lui permettent de saisir les trafics qui affectent les îles de Ré et d'Oléron ainsi que le pays royanais.

B) EXEMPLES DE RÉSULTATS

1.-Une réflexion globale

Les comptages réalisés de façon permanente facilitent le suivi de la fréquentation touristique d'une année à l'autre :

-région Provence-Alpes-Côte-d'Azur :

1990 : 233,7 millions de nuitées touristiques

1991 : 240,5 " " "

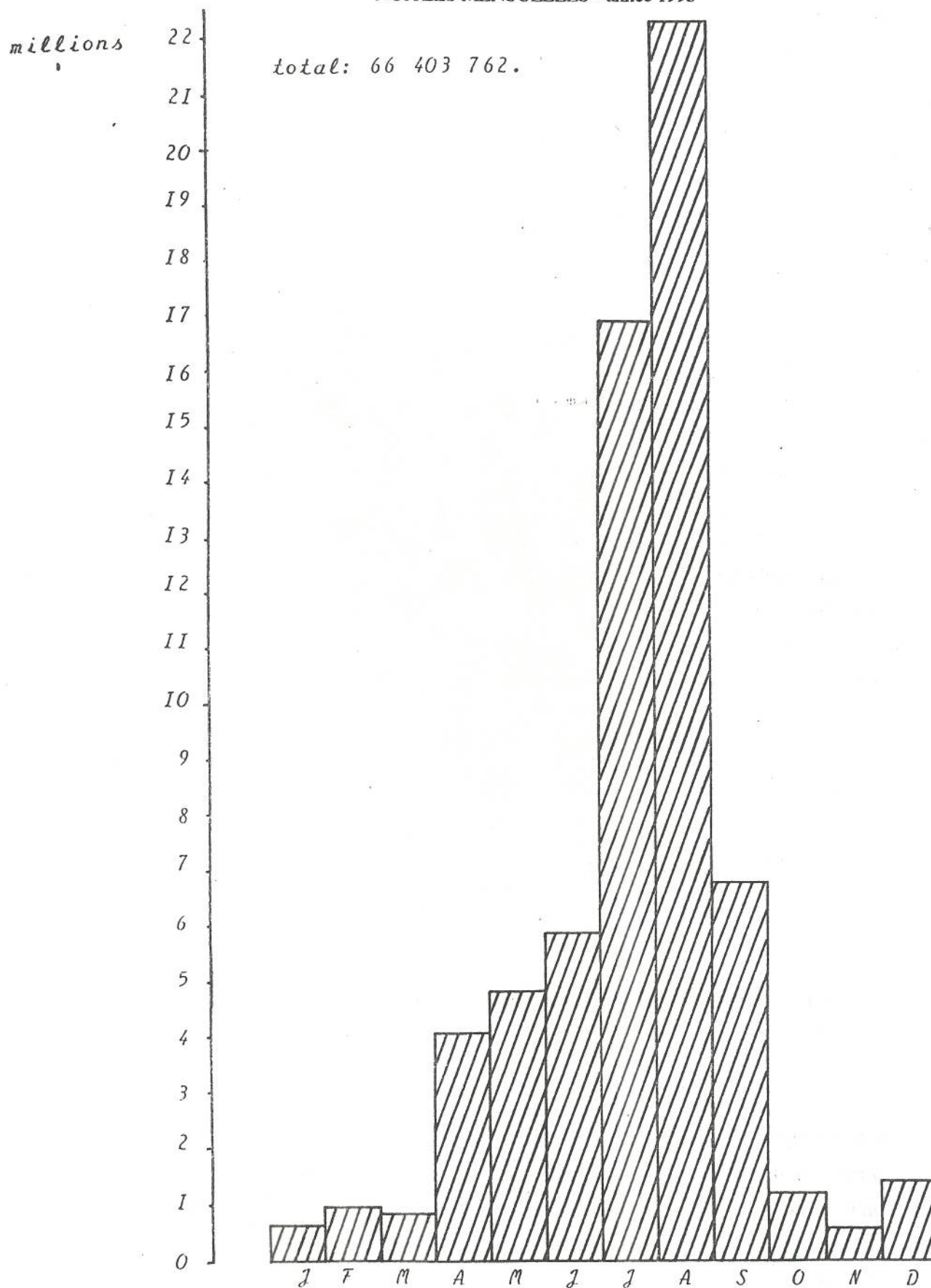
-département des Bouches-du-Rhône :

1987 : 47,3 millions de nuitées touristiques

1991 : 50,9 " " "

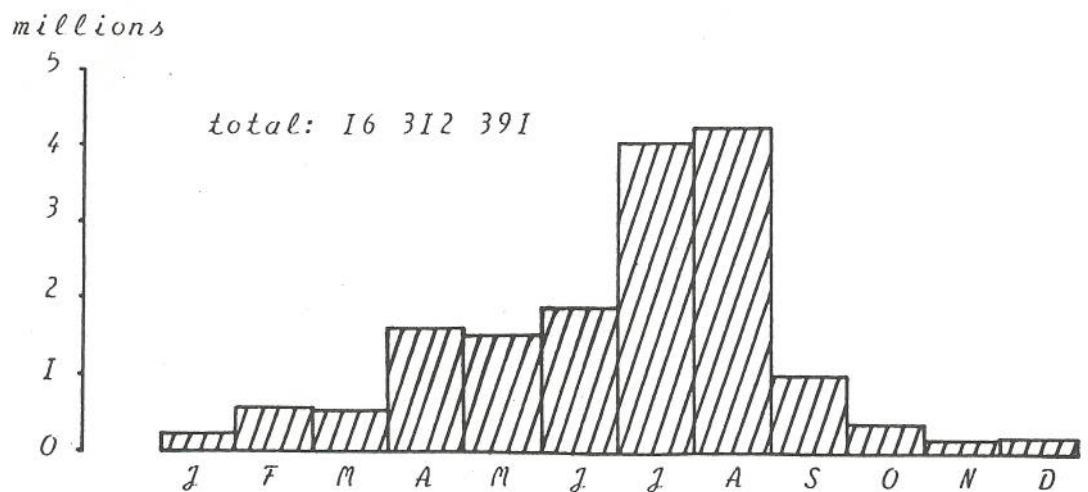
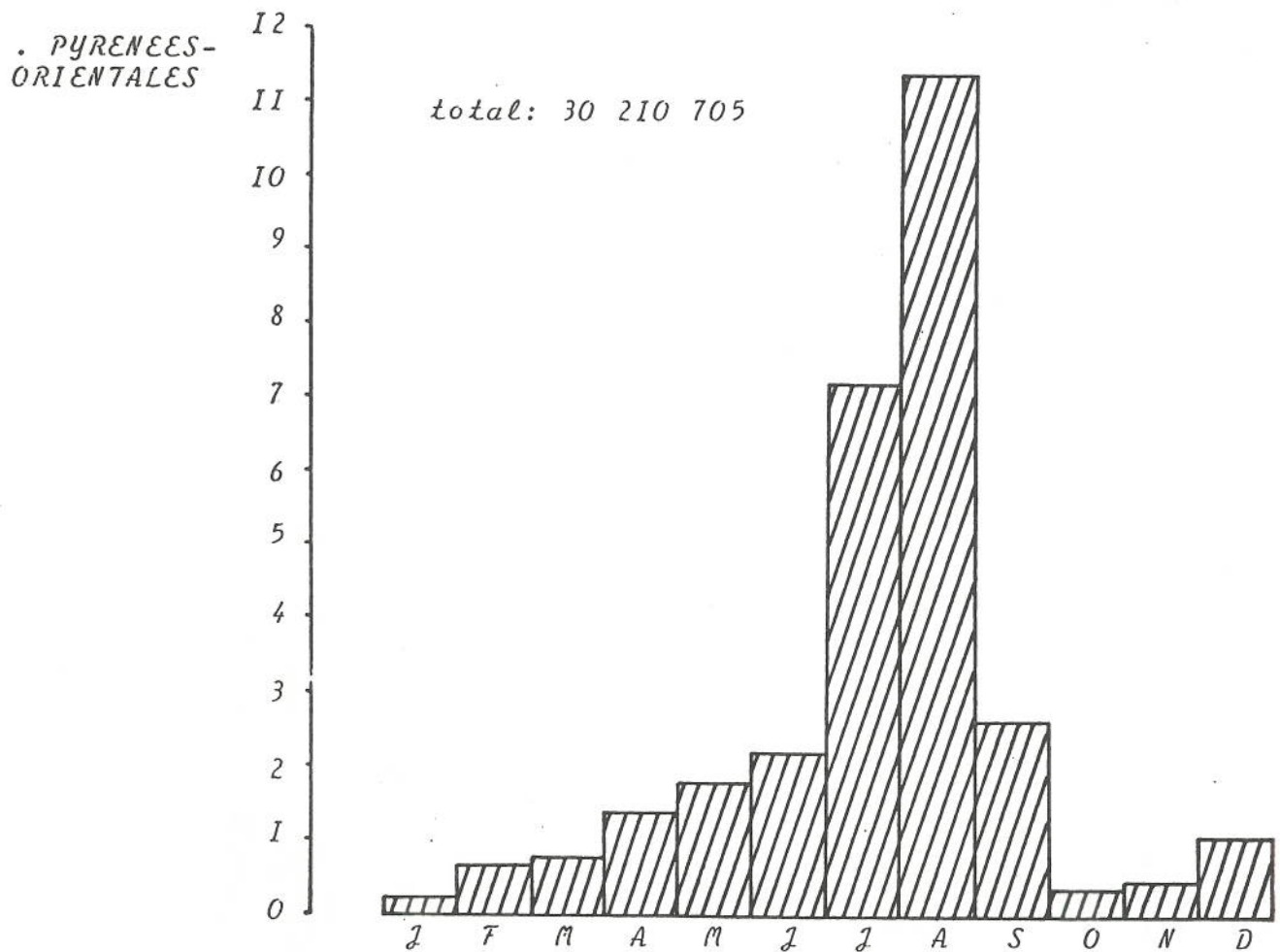
1993 : 49,3 " " "

Figure 5 : LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU VAR : LES
NUITÉES MENSUELLES - année 1993



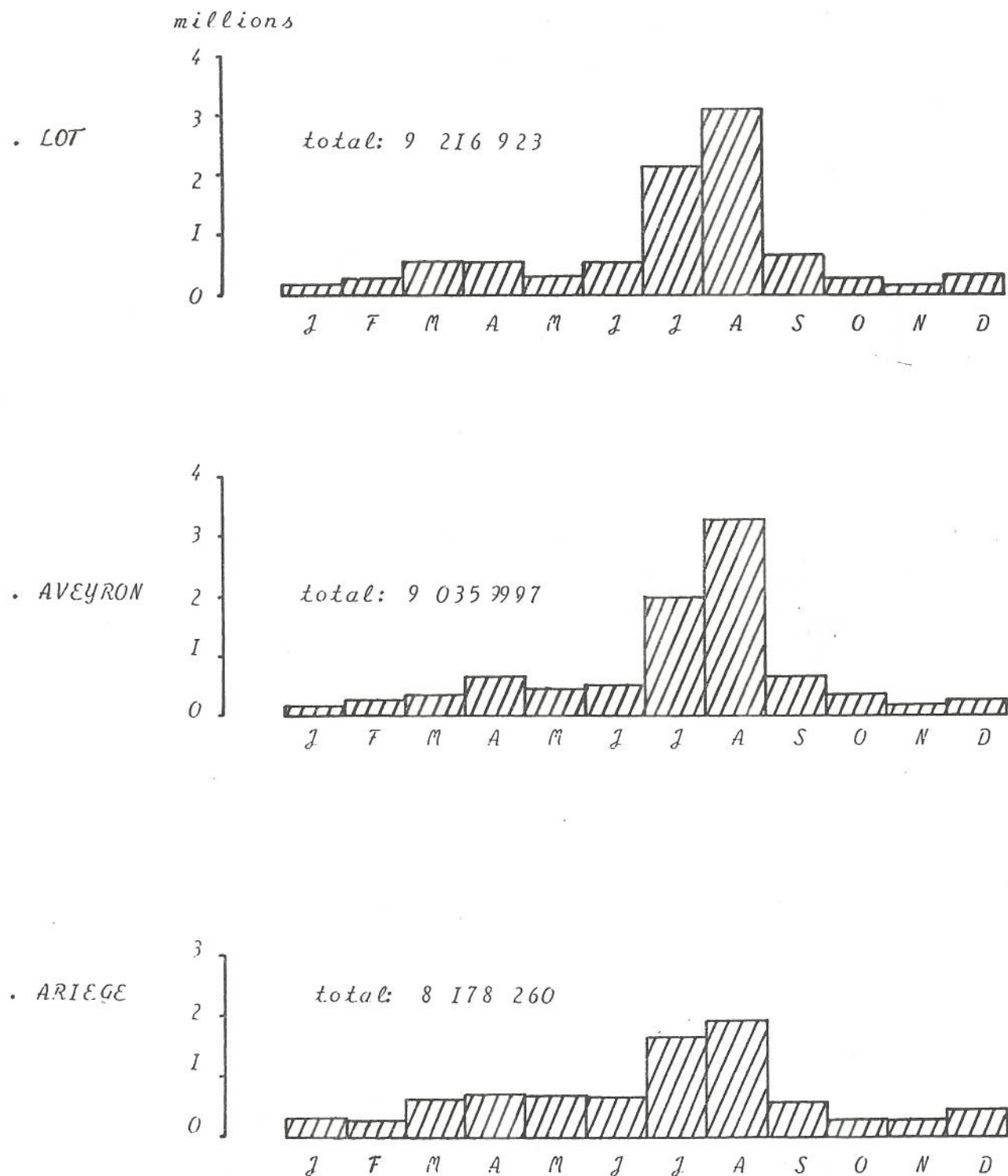
(source: C.D.T du VAR)

Figure 6 : LES FRÉQUENTATIONS TOURISTIQUES DES DÉPARTEMENTS DU GARD
ET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES : LES NUITÉES MENSUELLES - année 1993



(sources: C.D.T. du Gard et des Pyrénées-Orientales)

Figure 7 : LES FRÉQUENTATIONS TOURISTIQUES DES DÉPARTEMENTS DE L'ARIÈGE, DU LOT ET DE L'AVEYRON : LES NUITÉES MENSUELLES - année 1993



(sources: C.D.T. de l'Ariège, du Lot et de l'Aveyron)

Elle fixe la répartition départementale des nuitées régionales :

- le Var : 27,6%
- les Alpes-Maritimes : 23,6%
- les Bouches-du-Rhône : 21,2%
- les Hautes-Alpes : 11,1%
- le Vaucluse : 9,8%
- Les Alpes de Haute Provence : 6,7%

Cette fréquentation obtenue à partir de méthodes similaires autorisent les comparaisons entre espaces régionaux et départementaux. Ainsi, les fréquentations touristiques régionales sont pour l'année 1993 de :

- 84,2 millions de nuitées pour le Languedoc-Roussillon,
- 67,7 millions de nuitées pour le Midi-Pyrénées.

Les résultats départementaux sont, toujours pour la même années 1993, de :

- 66,4 millions pour le Var,
- 30,2 millions pour les Pyrénées-Orientales,
- 17,3 millions pour les Hautes-Pyrénées,
- 13,8 millions pour l'Aude.

2.-De la fréquentation mensuelle à l'étude de la saison touristique

Étudier l'activité touristique nécessite des chiffres bruts qui fixent l'importance des fréquentations des espaces considérés. La seule affluence du département du Var (cf. figure 5) est pratiquement équivalente aux nuitées réalisées sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées. Les Pyrénées-Orientales n'enregistrent pas la moitié des nuitées du Var, et le département du Gard quatre fois moins que celui du Var (cf. figure 6). Les nuitées totales des départements du Lot et de l'Aveyron, sensiblement proches, ne représentent qu'un peu plus de 50% des nuitées du seul mois de juillet du Var (cf. figure 7).

L'utilisation des valeurs relatives permet de comparer le comportement touristique de différentes régions (cf. figure 8).

Départements	Fréquentation juillet-août	fréquentation mai-septembre
Var	59,0%	85,4%
Pyrénées-Orientales	62,7%	84,3%
Gard	50,5%	77,0%
Aveyron	58,2%	75,6%
Lot	57,9%	74,1%
Ariège	43,4%	65,2%

La saison estivale s'étend dans le département du Var du mois d'avril au mois de septembre, période pendant laquelle sont effectuées neuf nuitées sur dix. Les seuls mois de juillet et d'août comptent près de 60% des nuitées. Les Pyrénées-Orientales présentent un comportement assez proche, ici, les nuitées réalisées pendant les deux mois de la haute saison correspondent aux deux tiers de la fréquentation touristique totale du département. Le Gard a une saison estivale moins concentrée, juillet et août ne rassemblent que la moitié des nuitées. La fréquentation enregistrée pendant les vacances scolaires (toutes périodes comprises) ne représente que 64,4% des nuitées touristiques, contre 35,6% hors vacances scolaires. Sur l'ensemble des autres départements, les proportions sont plutôt de l'ordre de 75% en période de vacances scolaires contre 25% pour le reste de l'année. Le Gard reçoit donc une clientèle touristique au profil légèrement différent, la consommation va s'orienter vers des produits plus spécifiques. Des enquêtes directes auprès des touristes vont permettre de mieux saisir ces caractéristiques et d'orienter les produits touristiques en fonction de ces demandes.

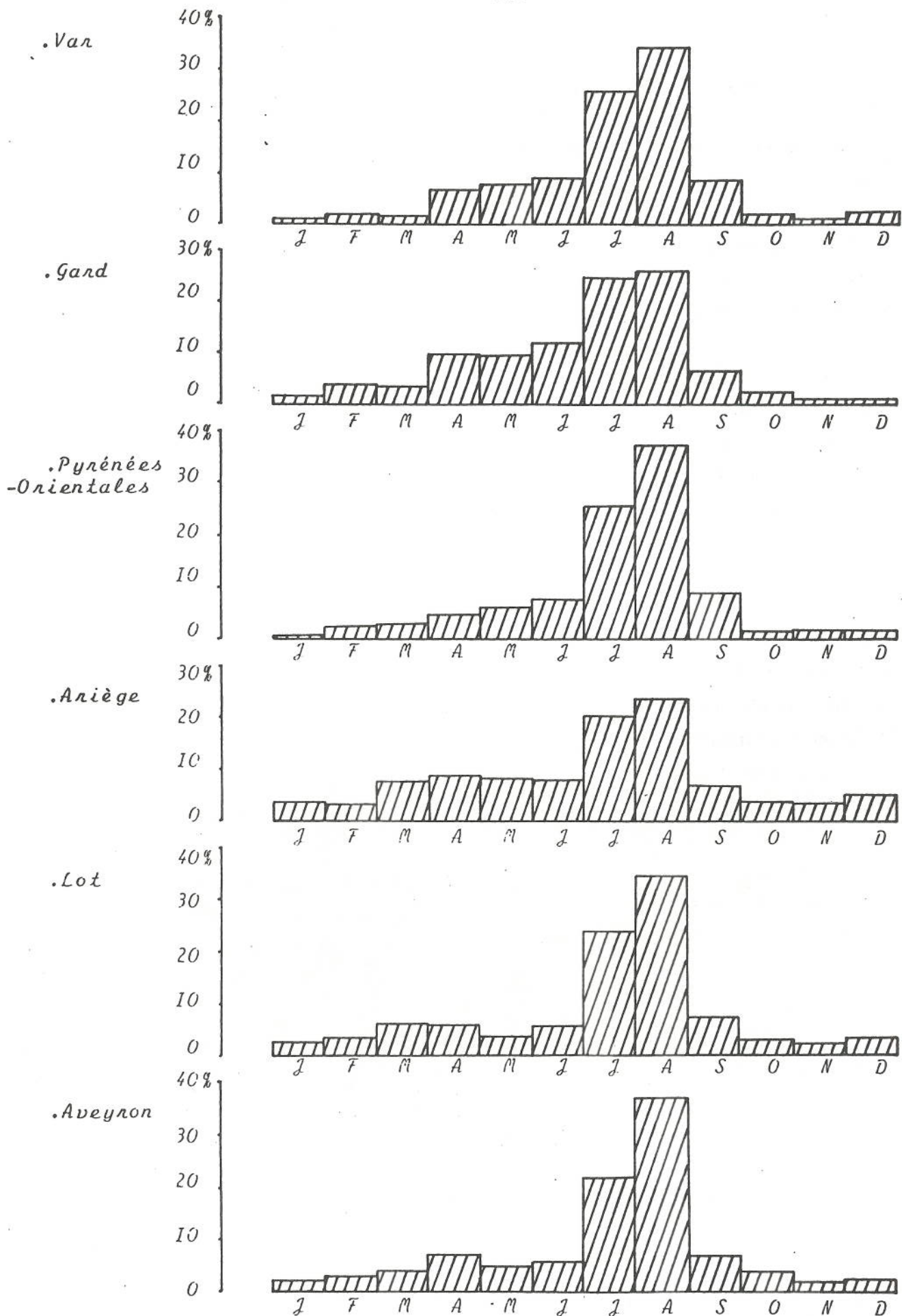
Les départements ruraux rassemblent à peine 60% des nuitées sur les mois de juillet et août, la fréquentation touristique est réalisée aux trois-quarts sur une période qui s'étale de mai à septembre. La saison touristique de l'Ariège ne connaît pas les mêmes concentrations (seulement 43,4% sur juillet-août), le département présente une fréquentation touristique mieux répartie en raison de potentialités qui autorisent une fréquentation hivernale.

3.-L'analyse des profils saisonniers.

Les relevés quotidiens de la fréquentation mettent en évidence des pointes de fréquentation.

Pyrénées-Orientales	-le 11 août : 474 454 nuitées
	-le 31 juillet : 342 229 "
	-le 1 ^{er} septembre : 155 361 "
Gard	-le 24 juillet : 172 995 nuitées
	-le 1 ^{er} août : 170 315 "
	-le 30 mai : 167 752 "
Lot	-le 7 août : 135 357 nuitées
	-le 31 juillet : 97 693 "
	-le 4 septembre : 37 687 "
Aveyron	-le 14 août : 141 288 nuitées
	-le 31 juillet : 87 945 "
	-le 11 avril : 38 175 "

Figure 8 : LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE : LES NUITÉES MENSUELLES (%) - 1993-



Les pointes de fréquentations mensuelles font apparaître des écarts importants d'un département à l'autre. Il est intéressant de mettre en relation ces fréquentations avec la capacité d'accueil recensée du département.

Les Pyrénées-Orientales disposent de 145 867 lits touristiques en hébergement commercialisé. Ce potentiel est inférieur à la fréquentation du 1^{er} septembre. L'hébergement non marchand joue un rôle essentiel avec 368 885 lits en résidences secondaires. Le département du Gard qui affiche une relative régularité dans le volume de ses pointes de fréquentation (autour de 170 000) dispose en 1993 de 114 529 lits touristiques commercialisés. Ainsi, avec un taux d'occupation proche de 100%, le parc commercialisé n'est en mesure d'accueil que les deux tiers de cette fréquentation, le tiers restant se reporte sur l'hébergement non marchand.

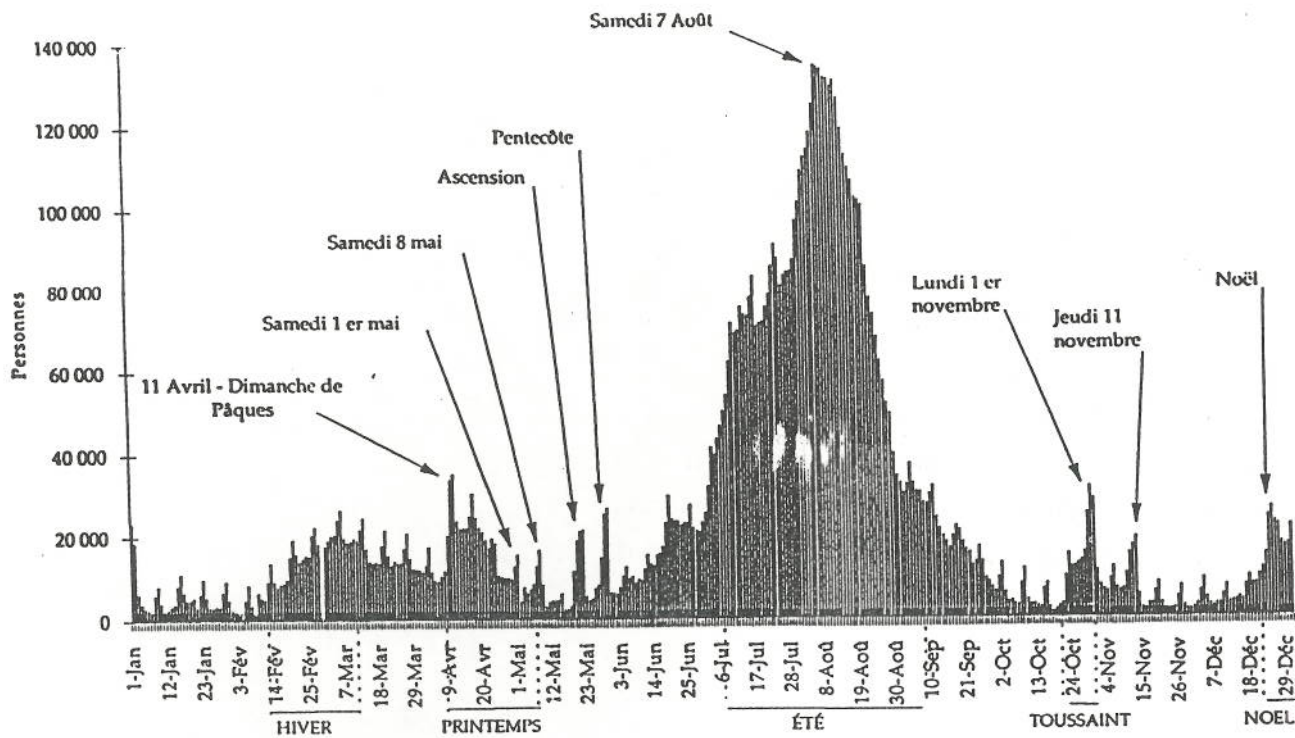
Le parc d'accueil du Lot (hébergement commercial et résidences secondaires) s'élève à 126 441 lits touristiques. Dans l'hypothèse où les hébergements recensés sont tous occupés le 7 août, nous avons une surfréquentation de l'ordre de 10 000 nuitées qui correspond à l'accueil en résidence principale. Cette proportion est certainement plus importante, mais la surfréquentation constatée a l'intérêt de mettre en évidence l'élasticité de l'offre d'accueil avec un secteur non marchand difficile à évaluer.

Une fois de plus, ces premières observations doivent être précisées par des enquêtes complémentaires réalisées d'une part auprès des touristes dans le but de connaître les modes d'hébergements fréquentés, mais aussi auprès des professionnels du tourisme afin d'estimer les taux d'occupation en fonction des différentes périodes de l'année et de la fréquentation enregistrée. Ainsi, des taux d'occupation anormalement faibles en période de forte fréquentation révèlent un mode d'hébergement inadapté à la demande.

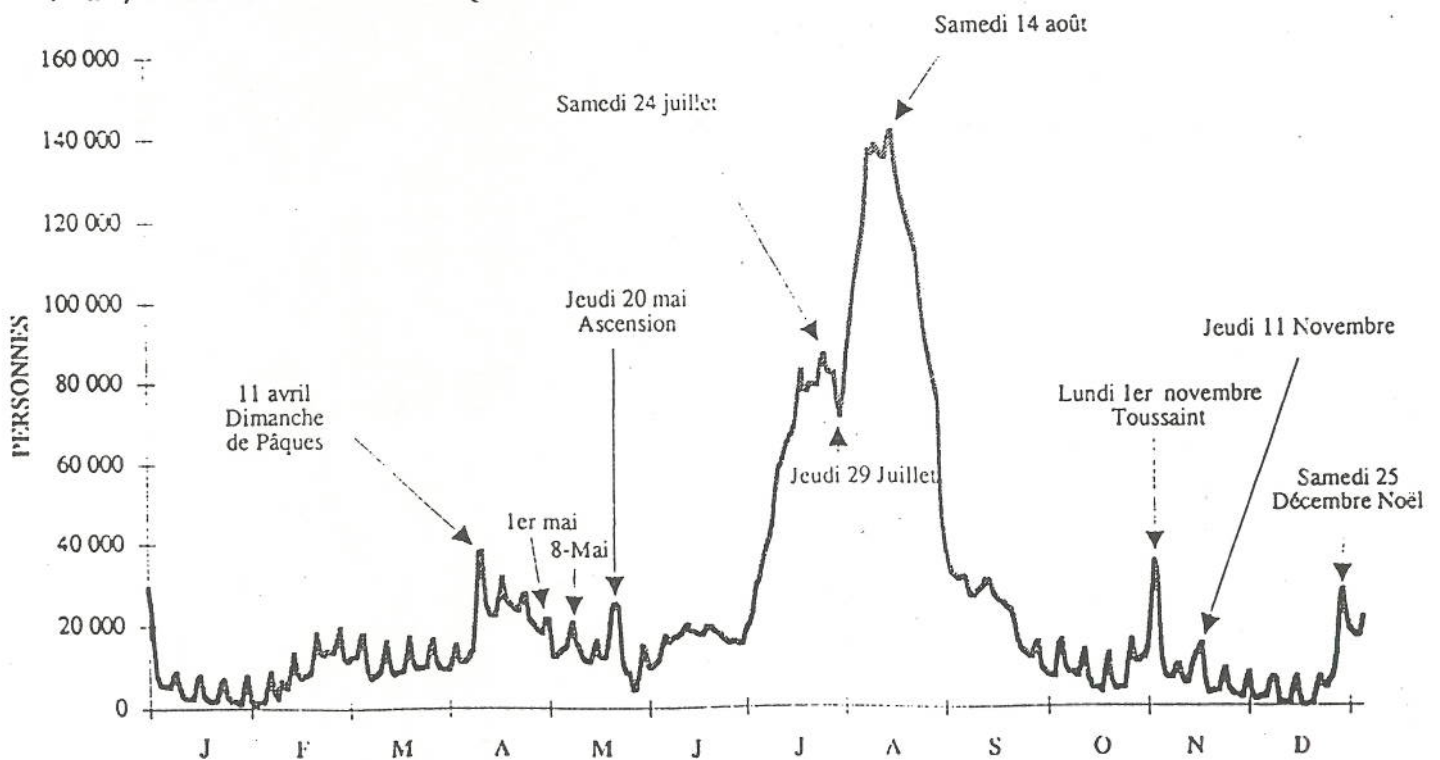
Les relevés saisis quotidiennement dessinent le profil de la fréquentation touristique sur la totalité de l'année (cf. figure 9). Les comportements des départements voisins du Lot et de l'Aveyron sont quasiment identiques. Les sommets les plus imposants appartiennent à la haute saison touristique. La courbe extrêmement accidentée dans ces fréquentations les plus faibles est ponctuée par une multitude de petits sommets traduisant des petits séjours de fin de semaine. La mesure de ces courts séjours hors période estivale est une nouveauté des plus intéressantes. Les acteurs du tourisme manifestent le désir d'accroître la rentabilité des hébergements existants par l'augmentation de cette fréquentation hors saison ; les comptages quotidiens évaluent ce phénomène. Intérêt d'autant plus grand que les courts séjours effectués en avant-saison présentent les budgets les plus importants. Il convient de distinguer les séjours réalisés

Figure 9 : PROFIL DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

. département du LOT.



. département de l'AVEYRON.



(sources : C.D.T. du Lot et de l'Aveyron. 1993)

dans les hébergements non marchands (telle la fréquentation effective des résidences secondaires) des séjours correspondants à des produits commerciaux achetés. Cet aspect intéresse particulièrement les professionnels qui mènent une approche marketing pour appréhender la clientèle potentielle : des populations urbaines des agglomérations voisines au marché parisien sans négliger les clientèles nord-européennes.

Conclusion

L'évaluation de la fréquentation ne constitue que le premier élément de connaissance de l'activité touristique. Il est nécessaire de compléter cette approche par des enquêtes directes auprès des clientèles. Elles peuvent se présenter sous forme d'enquêtes lourdes comme dans le cas de la région P.A.C.A. où quinze jours sont retenus pour réaliser 15 000 enquêtes sur l'ensemble de la région et des modes de transports. Plus simplement, les enquêtes peuvent être effectuées ponctuellement ou par filières à certaines périodes de l'année, aboutissant à terme à une connaissance de la clientèle touristique. Il faut identifier les touristes : l'origine géographique, les comportements, le budget... Ces recherches sont indispensables afin d'améliorer l'offre touristique, d'être en mesure d'estimer au plus juste le chiffre d'affaires du tourisme et pour adapter l'offre à l'évolution des goûts des consommateurs.

Les différentes méthodes d'évaluations de la fréquentation touristique soulignent les écarts importants entre les organismes aux systèmes les plus performants et les observatoires les moins bien pourvus. L'activité touristique souffre trop souvent d'un manque d'investissement, l'insuffisance des moyens ne permet pas de développer les systèmes d'observation les plus efficaces. Des chiffres aléatoires et flatteurs sont annoncés, et devant de telles réussites, les politiques ne voient pas réellement l'intérêt d'augmenter les budgets, pénalisant davantage une activité insuffisamment structurée. Les organismes (régionaux ou départementaux) les mieux dotés perfectionnent leurs outils de travail et d'observation pour une économie touristique à plus forte valeur ajoutée.

Bibliographie sommaire :

BONNEAU (M.) : *Le fait touristique dans la France de l'ouest : contribution à une recherche sur le tourisme rural*, thèse, 1978, 1 490 pages, 3 tomes, Université de Rennes.

CARRENO (M.) : "La méthode des flux", revue *Transport, environnement, circulation*, mai-juin 1988.

CHADEFAUD (M.) : "Méthodes d'analyse d'un flux touristique au niveau local et régional", 96^{ème} Congrès national des sociétés savantes, Toulouse, 1971, *géographie*, pages 253-275.

CRIBIER (F.) : *La grande migration d'été des citadins en France*, thèse, 1969, 403 pages, 2 volumes, éd. C.N.R.S.

SOULIER (A.) : *Essai d'estimation du flux touristique du Languedoc-Roussillon au cours de la saison estivale 1975, 1976*, C.R.P.E.E., Montpellier.

Les bilans annuels des C.D.T. et C.R.T.